

Décision

Générale

colonial

Décision n° 945 bis concernant les services d'Etat.

n° 945

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

25 août 1960

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1960

Date du numéro

30 septembre 1960

TEXTE INTÉGRAL

M. Ali Abdou Abdallah est engagé à l'essai pour deux mois à compter du 1er août 1960, en qualité de radiotélégraphiste auxiliaire en remplacement numérique de M. Pétremont Michel, agent contractuel dont le contrat n'a pas été renouvelé. M. Ali Abdou Abdallah est classé à la 4e catégorie, échelle V, 1er échelon (indice local 390). La dépense est imputable au Budget de l'Etat.